

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

19

ECONOMIE

01

RURAL

01

ENERGIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2946

28 Novembre 2023

28 November 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 02/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1 FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1018- 23/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025/C/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMi/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI) N°033/ASMI/ AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA VÉRIFICATION DES PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION SUR LE TERRAIN ET L'AUDIT DE LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES AU CAMEROUN (PERACE). CRÉDIT IDA N° 6356-CM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">027/C/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMi/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°014/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPMAI/SJPM/2023 DU 24 MARS 2023 EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI DE PUISSANCE 1.5 MW ET L'ÉLECTRIFICATION DE DIX (10) LOCALITÉS POUR LE COMPTE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE). CRÉDIT IDA N° 6356-CM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 02/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1. FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">16107/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°16107/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 24.11.2023 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09465/AOIO/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0000013/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/CAD</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0000013/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/CAD
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">4292 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°01/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/CUD/CCPMUD/10-2023 DU 22/11/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE RECRUTEMENT N°002/CUD/CCPMUD/10-2023 DU 22/11/2023 D'UN RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION (RSE) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	29-12-2023
<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DCO/AER/DG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	CONSULTATION N°02/DCO/AER/DG/CIPM/2023, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2023
<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/APNO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 27/11/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL À PROPOSITIONS NATIONAL OUVERT N° 009/APNO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 27/11/2023 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PADFA II
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	14-12-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">°005/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°005/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 27/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°005/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II EN QUATRE (04) LOTS DÉLAI D'EXÉCUTION 6 MOIS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 27/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°007/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI POUR LE COMPTE DU PADFA II DÉLAI D'EXÉCUTION 5 MOIS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0008/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023 POUR LA COLLECTE DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION DE DEUX ATLAS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DANS LA RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP 2024 ET 2025
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	26-12-2023

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE RECRUTEMENT N°001/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023 EXPERT CHARGÉ DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	29-12-2023

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/CUD/CCP UD/ RPM /010-2023 DU 22/11/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE RECRUTEMENT N° 004/CUD/CCP UD/ RPM /010-2023 DU 22/11/2023 D'UN (E) SPECIALISTE SANTE, SECURITE ET NORMES (SSSN) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE LA VILLE DE DOUALA (CCP/PMUD)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	29-12-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">16108/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°16108/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 24.11.2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0009/AONO/MINRESI/INC/CIPM /2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONO/MINRESI/INC/CIPM /2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ESPACE VERT DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE, POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	26-12-2023

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/CNE/CIPM-MINRESI/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION AU PROFIT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNE/CIPM-MINRESI/2024 DU 27 NOVEMBRE 2023 .RELATIF A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	26-12-2023

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AC/RC/DMK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/RC/DMK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-11-2023

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC/MINRESI/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2024 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-12-2023

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/DCO/AER/DG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°01/DCO/AER/DG/CIPM/2023 DU 27/11/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**23**

**Reference** [0007 /AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007 /AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023 POUR EXTRACTION DES OBJETS CARTOGRAPHIQUES À PARTIR DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET CONSTRUCTION DES BASES DE DONNÉES TOPOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE 1/10 000 (PHASE 8) : RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DU NORD SUR 12 000 KM² FINANCEMENT : BIP 2024

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 26-12-2023

**24**

**Reference** [44/AONO/ADC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°44/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE ECOLOGIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A EXERCICE 2023, ET SUIVANTS – LIGNE 23800407.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 20-12-2023

**25**

**Reference** [43/AONO/ADC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2022 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A,EXERCICE 2023 ET SUIVANT, LIGNE 62433 000.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 19-12-2023

**26**

**Reference** [003/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE RECRUTEMENT N°003/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023 D'UN SUPERVISEUR ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 29-12-2023

**27**

**Reference** [018/AONO/AER/CIPMM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/AER/CIPMM/2023DU 27/11/2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 27-12-2023

**28**

**Reference** [017/AONO/AER/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS, MATÉRIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGE POUR L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2024

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 27-12-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">45/AONO/ADC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/11/2023RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT DE NGAOUNDÉRE.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2023, ET SUIVANTS, LIGNE 62412000.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	21-12-2023

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTURELDE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	23-12-2023

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 025 DU 21/11/2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/006/CIPM/MAETUR DU 04/09/2023, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DANS LA ZONE DE RESTRUCTURATION DE NYLON À DOUALA : LOT01 : LOTISSEMENT DE SOBOUM ET OYACK 2 (OPÉRATION 785 ET 790) ; LOT 02 : LOTISSEMENT DE TERGAL (OPÉRATION 783).
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**DECISION N° 02/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REALISATION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'USINE DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1 FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 du 13 octobre 2023 en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'électrification de l'usine de décorticage du riz de Bazingang pour l'agropole de production et de transformation du riz de Galim, Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest, Phase 1

Considérant la lettre n°2023/12/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 23 novembre 2023 ;

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le **Groupement ESSO SARL/ SYLELETRO SARL** ci-après est déclaré attributaire du Marché susmentionné pour les montant et délai suivants :

Adjudicataire	Montant des offres TTC en FCFA	Délais
Groupement ESSO SARL/ SYLELETRO SARL B.P:33 858 Yaoundé, Tel : 675 23 69 23	Quatre-vingt-deux millions sept cent cinquante et un mille quatre cent quarante-cinq (82 751 445)	Trois (03) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGO'O BITOMO ADRIAN**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution N°012-121ème session du 04 mai 2023, modifiant certaines dispositions de la résolution N°011-115ème session du 06 mai 2022 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés du projet RAP-AID ;

Vu La Demande de Propositions N°01/DDP/ADC/CSPM/2023 du 02/06/2023 pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de rénovation de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala (PROJET RAP-AID) ;

Vu Les rapports d'analyse des dossiers administratifs et techniques, et d'évaluation des propositions financières des soumissionnaires ;

Vu La lettre N°026-23/ADC/CSPM/se du 10 octobre 2023 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés, proposant au Maître d'Ouvrage d'attribuer le marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de rénovation de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala, au Groupement SETEC INTERNATIONAL / SETEC CAMEROUN ;

Vu La lettre N°2023/YAO/VD/SM/nk/1734-23 du 24 octobre 2023 de l'Agence Française de Développement relative à l'avis de non-objection sur le rapport d'analyse des offres financières des soumissionnaires de la Demande De Propositions (DDP) pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet RAP-AID ;

Considérant la Résolution N°011-125ème session du 26 octobre 2023 relative à l'avis de conformité pour l'attribution du marché pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet RAP-AID au Groupement SETEC INTERNATIONAL / SETEC CAMEROUN ;

### DECIDE :

**ARTICLE 1**– Le marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de rénovation de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala (PROJET RAP-AID), est attribué au Groupement SETEC INTERNATIONAL / SETEC CAMEROUN, BP : 5 chemin des gorges de Cabriès, 13127 Vitrolles, France ; Tél : +33 (0) 1 82 51 66 86, pour un montant toutes taxes comprises de cinq-cent quinze mille sept-cent soixante-sept virgule cinquante-deux (515 767,52) €, soit trois-cent trente-huit millions trois-cent-vingt-un mille trois-cent treize (338 321 313) francs CFA, pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

**ARTICLE 2** – Le Mandataire du Groupement est invité à se présenter au Département de la Gestion Administrative des Marchés de ADC SA pour l'établissement du marché.

**ARTICLE 3**– La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI) N°033/ASMI/ AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA VÉRIFICATION DES PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION SUR LE TERRAIN ET L'AUDIT DE LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES AU CAMEROUN (PERACE). CRÉDIT IDA N° 6356-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions des Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (« Règlement de Passation de Marchés »), les résultats de la Sélection ci-dessus citée se présentent comme suit :

**Nom du Projet : Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)**

**Description du Marché : vérification des Plans d'Action de Réinstallation sur le terrain et l'audit de leur mise en œuvre dans le cadre des activités du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies au Cameroun (PERACE).**

**Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.**

**1. Consultant retenu :**

<b>Nom :</b>	<b>FOREST SHADOW ENGINEERING (FSE)</b>
<b>Adresse :</b>	Tel : 222 20 94 42/699 73 20 16.  BP : 4356 Yaoundé-Cameroun  Email : <a href="mailto:forestshadow_sarl@yahoo.com">forestshadow_sarl@yahoo.com</a>
<b>Note technique obtenue /100 :</b>	<b>92</b>
<b>Prix du Marché :</b>	<b>FCFA: 29 650 000 HT</b>
<b>Délai d'exécution :</b>	<b>Quatre-vingt-dix (90) jours</b>

**1. 2. Autres Soumissionnaires :**

<b>Nom du Soumissionnaire</b>	<b>Note technique obtenue /100</b>	<b>Motif(s) pour le(s)quel(s) Offre n'a pas été retenue</b>
<b>GROUPEMENT TROPFEN ENGINEERING SARL-INSUCO GABON</b>  Tel. 694 71 25 68/679 89 69 75/691 45 08 31 ;  Email : <a href="mailto:tropfenengineering@outlook.com">tropfenengineering@outlook.com</a>	<b>90</b>	Note technique satisfaisante et classée 2ème

<p><b>ERE DEVELOPPEMENT</b></p> <p><b>(Etudes et Réalisations Economiques pour le Développement)</b></p> <p>Tel. 222 23 25 94 – 699 93 65 37 ;</p> <p>Fax : (237) 222 23 25 94;</p> <p>Email : <a href="mailto:secretariateredev@yahoo.fr">secretariateredev@yahoo.fr</a></p> <p>Site web : <a href="http://www.eredev.com">www.eredev.com</a></p>	<p><b>79.5</b></p>	<p>Note technique Minimale insuffisante / non classé</p>
<p><b>CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHES FORESTIERES APPLIQUEES ET DE DEVELOPPEMENT (CARFAD)</b></p> <p>Tel. 222 30 08 92 / 699 95 01 05</p> <p>Fax : 222 31 08 94</p> <p>Email : <a href="mailto:carfadcameroun@yahoo.fr">carfadcameroun@yahoo.fr</a> ; <a href="http://www.carfadcameroun.org">www.carfadcameroun.org</a></p> <p>BP : 30 588 Yaoundé-Cameroun</p>	<p><b>70</b></p>	<p>Note technique Minimale insuffisante / non classé</p>
<p><b>GROUPEMENT COPROTEV-AES CONSULTING SU (Coopérative pour la Protection de l'Environnement / Environmental and Sustainability)</b></p> <p>Tel : 233 42 83 24/696 34 42 28/670 19 77 02 ;</p> <p>Email : <a href="mailto:coprotevsarl@yahoo.fr">coprotevsarl@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:manager@coprotev.com">manager@coprotev.com</a> ;</p> <p>BP : 3 737 Douala-Cameroun</p>	<p><b>60</b></p>	<p>Note technique Minimale insuffisante / non classé</p>
<p><b>GROUPEMENT GLOBAL INTERNNATIONAL CONSULTING-BAC SARL-SUPREME COMPAGNY</b></p> <p>Tel. : +223 92 02 20 20/62 02 20 20 ; +33 610 292 827</p> <p>Email : <a href="mailto:gic.etude@gmail.com">gic.etude@gmail.com</a> / <a href="mailto:secretariat@gic.lu">secretariat@gic.lu</a> / <a href="mailto:viviane.lapointe@gic.lu">viviane.lapointe@gic.lu</a></p> <p>Sites web : <a href="http://www.gic.com">www.gic.com</a></p>	<p><b>42.5</b></p>	<p>Note technique Minimale insuffisante / non classé</p> <p style="text-align: right;">YAOUNDE le 14 Novembre 2023</p> <p style="text-align: right;">Le COORDONNATEUR</p> <p style="text-align: right;"><b>FUL JUDE FONKWA</b></p>

Le Consultant retenu est invité à se présenter dès publication du Présent communiqué au Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine.

# RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°014/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPMAI/SJPM/2023 DU 24 MARS 2023 EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI DE PUISSANCE 1.5 MW ET L'ÉLECTRIFICATION DE DIX (10) LOCALITÉS POUR LE COMPTE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE). CRÉDIT IDA N° 6356-CM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions des Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (« Règlement de Passation de Marchés »), les résultats de l'ASMI ci-dessus cité se présentent comme suit :

**Nom du Projet : Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)**

**Numéro du Projet : P 163881**

**Description du Marché : Réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) de la petite centrale Hydroélectrique (PCH) de Koudini de puissance 1.5 MW et l'Électrification de dix (10) localités pour le compte du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

**Délai d'exécution : Trois (03) mois dès la notification de l'ordre de service de démarrage.**

## 1. Soumissionnaire retenu

<b>Nom :</b>	<b>GROUPEMENT CAM-HYDRO-ALPHA TECHNOLOGY S. A</b>
<b>Adresse :</b>	Tel : 676 12 81 59/697 20 27 00.  BP : 20 520 Yaoundé-Cameroun ;  Email : <a href="mailto:just.ntsama@gmail.com">just.ntsama@gmail.com</a>
<b>Note technique obtenue :</b>	<b>90 / 100 pts</b>
<b>Prix du Marché négocié :</b>	Francs CFA : <b>39 805 000 HT</b>  Francs CFA : <b>47 467 463 TTC</b>

## 1. 2. Autres Soumissionnaires

<b>Nom des Soumissionnaires</b>	<b>Note technique obtenue /100 pts</b>	<b>Motif(s) pour le(s)quel(s) Offre n'a pas été retenue</b>
<b>ERE DEVELOPPEMENT (Etudes et Réalisations Economiques pour le Développement)</b>  Tel. 222 23 25 94 – 699 93 65 37 ;  Fax : (237) 222 23 25 94 ;  Email : <a href="mailto:secretariateredev@yahoo.fr">secretariateredev@yahoo.fr</a>  Site web : <a href="http://www.eredev.com">www.eredev.com</a>	<b>79 / 100 pts</b>	Note technique minimale insuffisante.

<p><b>RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT</b> Tel. +237 222 21 51 58 / 699 93 64 46 / 699 25 93 83</p> <p>Email : <a href="mailto:rainbowenviro@yahoo.fr">rainbowenviro@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:info@rainbowenvironment.com">info@rainbowenvironment.com</a></p> <p>Site web : <a href="http://www.rainbowenviroment.com">www.rainbowenviroment.com</a></p> <p>BP : 30 137 Yaoundé-Cameroun</p>	<p><b>59.25 / 100 pts</b></p>	<p>Note technique minimale insuffisante.</p>
<p><b>BUREAU VERITAS DOUALA</b></p> <p>Tel. 699 50 31 04 / 679 51 85 78 ;</p> <p>Email : <a href="mailto:richarddesire.tidititi@bureauveritas.com">richarddesire.tidititi@bureauveritas.com</a></p> <p>BP : 830 Douala-Cameroun</p>	<p><b>40.5 / 100 pts</b></p>	<p>Note technique minimale insuffisante.</p>
<p><b>INSPIRE INDUSTRY AND TECHNOLOGY(IIT)</b></p> <p>Tel. 620 132 729/694 684 721/671 855 336 ;</p> <p>Email : <a href="http://www.inspireindustry.net">www.inspireindustry.net</a> / <a href="mailto:i.industrytechnology@gmail.com">i.industrytechnology@gmail.com</a></p> <p>BP : 2 394 Douala-Cameroun ;</p>	<p><b>35.5 / 100 pts</b></p>	<p>Note technique minimale insuffisante.</p>
<p><b>GROUPEMENT GAACE GMBH-FICOMA CONSULTING-URAD</b></p> <p>Tel : +49(0) 69 90 50 56 95/ +49(0)151-51 36 85 49 ;</p> <p>Email : <a href="mailto:infodgaace@gmail.com">infodgaace@gmail.com</a> ;</p> <p>Web site : <a href="http://www.gaace.de">www.gaace.de</a></p>	<p><b>30.5 / 100 pts</b></p>	<p>Note technique minimale insuffisante.</p>
<p><b>APAVE</b></p> <p>Tel. : 233 42 31 97/699 89 09 29</p> <p>Email : <a href="mailto:contact.cameroun@apave.com">contact.cameroun@apave.com</a></p> <p>Bureau.yaoundé@apave.com</p> <p>Adresse : BP : 4 012 Yaoundé</p>	<p><b>16.5 / 100 pts</b></p>	<p>Note technique minimale insuffisante.</p>

Le Consultant (groupement) est invité à se présenter dès publication de la présente décision au Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine.

YAOUNDE le 17 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR

**FUL JUDE FONKWA**



## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**DÉCISION N°16107/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 24.11.2023 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09465/AOIO/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,**

**Vu** le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

**Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

**Vu** le Décret N° 2023/045 du 30 janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

**Vu** l'Appel d'Offres International Ouvert en Procédure d'Urgence N°09465/AOIO/CAA/CIPM/2023 du 17 Juillet 2023 relatif à la fourniture et la pose du matériel et équipements de la salle des archives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;

Considérant les nécessités de service.

### **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le **Groupement ETS BUREAUTECH CORPORATION / CONFORT HOUSE SARL ; BP. : 1930, Yaoundé - Cameroun, Tél. (237)70 69 49 30**, a été retenu comme adjudicataire du Marché passé après l'Appel d'Offres International Ouvert en Procédure d'Urgence N°09465/AOIO/CAA/CIPM/2023 du 17 Juillet 2023 relatif à la fourniture et la pose du matériel et équipements de la salle des archives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **trois cent cinquante-neuf millions quatre cent quarante-neuf mille trois cent treize (359 449 313) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de cent trente-huit (138) jours ;**

**Article 2** : Le **Représentant du Groupement ETS BUREAUTECH CORPORATION / CONFORT HOUSE SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour la signature du marché y relatif.

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**COMMUNIQUE N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 27/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°007/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI POUR LE COMPTE DU PADFA II DÉLAI D'EXÉCUTION 5 MOIS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert ci-dessus référencés se présentent comme suit:

N° Lot	Nom du soumissionnaire	Pourcentage de « oui »  Note Technique	Prix Proposé de l'Offre, en FCFA	Prix évalué de l'Offre en FCFA	Rang	
1	SAHEL INGENIEURS CONSEILS	84,61	283 270 250	281 410 250	1 <sup>er</sup>	
	BOGGY SARL	55,12	Éliminé			
	DTZ ZNGZNEERING	Offre Non Conforme				
2	BOGGY SARL	97,43	365 656 184	371 656 180	1 <sup>er</sup>	
	GROUPEMENT INGENIERIE DESIGN CONSTRUCTION	Offre Non Conforme				
	SAHEL INGENIEURS CONSEILS	Offre Non Conforme				
	NEW LOOK ENTREPRISE	Offre Non Conforme				
	DTZ ZNGZNEERING	Offre Non Conforme				



## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 00000013/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/CAD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire informe les promoteurs des entreprises intéressées par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00024/AONO/MINEPAT /CISPM/2023 du 30 octobre 2023, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable pour le centre des jeunes de Bibé, dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre **que la date de dépôt et d'Ouverture des offres est reportée au 04 décembre 2023, aux mêmes heures et lieux.**

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le MINISTRE

**ALAMINE OUSMANE MEY**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS  
N°01/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU  
PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE  
DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de rénovation de l'Aéroport International de Douala (PROJET RAP-AID) a été attribué au Groupement SETEC INTERNATIONAL / SETEC CAMEROUN, BP : 5 chemin des gorges de Cabriès, 13127 Vitrolles, France ; Tél : +33 (0) 1 82 51 66 86 ; Email : marc.olivier@setec.com pour un montant **toutes taxes comprises de cinq-cent quinze mille sept-cent soixante-sept virgule cinquante-deux (515 767,52) €, soit trois-cent trente-huit millions trois-cent-vingt-un mille trois-cent treize (338 321 313) francs CFA, pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE RECRUTEMENT N°002/CUD/CCPMUD/10-2023 DU 22/11/2023 D'UN RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION (RSE) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement du Projet de Mobilité Urbaine de Douala (PMUD), et il a l'intention d'utiliser une partie du montant du prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat pour le « **Recrutement d'un Responsable Suivi-Evaluation** ».

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement urbain et économique inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs de transport public existants ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en oeuvre des opérations de réinstallation involontaire des personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et renforcement des capacités ; (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La mission du Consultant consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, à développer, mettre en place et faire fonctionner un système de suivi-évaluation répondant aux besoins du Projet. Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, il (elle) sera responsable de toutes les activités relatives à : (i) la collecte, la consolidation, l'analyse et l'exploitation des données produites dans le cadre de projet, (ii) l'exploitation et la diffusion de l'information sur les performances du projet, notamment par la production de rapports périodiques et de rapports d'évaluation des activités du projet. Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec le référent en supervision et suivi à distance (GEMS, Geo-Enabling initiative for Monitoring & Supervision) de la Banque mondiale afin de rendre l'application des pratiques du suivi et évaluation efficaces.

À ce titre, il sera chargé de :

- Concevoir et rendre opérationnel un système de suivi évaluation y compris sur la Gestion des plaintes et l'engagement des Parties Prenantes, performant et adapté aux spécificités du Projet comme indiqué dans les documents du Projet ;
- 
- Diffuser les produits dudit système aux acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du projet, notamment les membres du Comité de Pilotage mis en place à l'effet de superviser les activités de mise en oeuvre du Projet, le grand public, etc ...Préparer les rapports mensuels de suivi quantitatif à travers la mesure des indicateurs de résultats et le suivi qualitatif du Projet conformément au manuel de suivi-évaluation ;
- Produire les rapports périodiques d'avancement des projets et suggérer des approches novatrices pour l'atteinte des résultats tenant compte des processus d'exécution des projets et de leurs dimensions financières ;Conduire l'élaboration des Programmes de Travail et de Budget Annuels d'activités incluant des indicateurs de réalisation pour faciliter le suivi de leur mise en oeuvre ;
- Tenir une documentation exhaustive des réalisations des projets, certifiant la qualité de la mesure des indicateurs ;
- Renforcer les capacités des partenaires chargés de l'exécution des activités du Projet sur les principes et procédures à suivre, et les assister dans la réalisation des activités et l'élaboration des rapports de suivi et évaluation ;
- Appuyer les différents acteurs du Projet dans l'élaboration des termes de références des différentes activités ;
- Evaluer la qualité des prestations des Cocontractants recrutés par le Projet ;Développer et produire, en coordination avec les partenaires du projet, les outils pour suivre et évaluer, selon la périodicité requise, durant toute la période de mise en oeuvre du Projet et à tous les niveaux à savoir les interventions et activités du Projet ;
- Préparer et coordonner les différentes activités nécessaires aux évaluations du projet, notamment l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale ;
- S'assurer que les outils de technologie de l'Information et de la Communication tel que KoBoToolbox sont utilisés pour favoriser l'efficacité du projet ;
- Participer aux réunions du groupe de travail technique GEMS, partager les comptes rendus avec les principales parties prenantes et assurer le suivi des points d'action recommandés ;
- Superviser et garantir l'appropriation de la méthode de suivi à distance GEMS des personnels techniques et de mise en oeuvre ;
- Identifier et documenter les apprentissages et les meilleures pratiques de suivi et évaluation ;Diffuser proactivement les apprentissages, les rapports, les publications et participer aux sessions d'apprentissage, et s'assurer que les leçons apprises sont utilisées pour informer la programmation et le plaidoyer ;
- Entreprendre sous l'autorité du Coordonnateur, toute initiative en relation avec le suivi et l'évaluation, susceptible de promouvoir l'efficacité et la bonne exécution du Projet.

## 3. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable. Le Candidat retenu devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

#### 4. Participation et origine

1. Le Maire de la Ville de Douala (Maître d'Ouvrage) invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus décrits. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant (Première page et page de signature de contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans
2. les bonnes conditions) qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces services.

Pour assurer la non perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un

des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présentes termes de référence, ne sont pas éligibles.

#### 6. Les qualifications et l'expérience suivantes sont requises pour ce poste :

- Etre détenteur(trice) d'un diplôme d'études supérieur minimum BAC+5, de préférence dans des disciplines relatives à la collecte, traitement et analyse des données (gestion des projets, planification, suivi-évaluation, statistique, démographie, économie, sociologie, etc.) ou toute autre discipline équivalente jugée pertinente ;
- Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans le suivi des projets de développement dont au moins 3 années dans un poste de responsable ou adjoint au responsable suivi-évaluation d'un projet de développement ;
- Avoir une maîtrise des procédures des bailleurs de fonds, notamment celles la Banque mondiale ;
- Justifier des connaissances solides du cycle d'un projet ;
- Maîtriser les techniques d'expression écrite et orale, en français ou anglais, la connaissance des deux étant un atout ;
- Avoir de bonnes aptitudes à l'utilisation des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) et spécifiques de gestion des données statistiques ;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression. la connaissance de la zone du projet serait un atout ;
- une excellente maîtrise du français parlé et écrit est obligatoire. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées

#### 5. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, doivent être déposés, soit en version physique à l'adresse ci-dessus (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) original, TROIS (03) copies, et en version numérique par courrier électronique aux adresses ci-dessus, au plus tard le **29/12/2023 à 12h00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**« MANIFESTATION D'INTÉRÊT - RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUMEVALUATION AU SEIN DE LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITÉ URBAINE DE DOUALA (PMUD) ».**

#### 6. Composition du dossier

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, signé et daté faisant état de la/des formation(s) et de l'expérience ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- Des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestations de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

## 7. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures ouvrables entre 08h et 15h30, heures locales, de lundi à vendredi :

**Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au 5ème étage BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50**

Ou les adresser par mail à : M. Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: [mbimilablondesahoo.fr](mailto:mbimilablondesahoo.fr) avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passation des Marchés du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: [kafackcdiesahoo.fr](mailto:kafackcdiesahoo.fr)

## 8. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis conformément au nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition juillet 2016 révisé novembre 2017 et aout 2018.

Le Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des Curriculum Vitae et des pièces justificatives.

*DOUALA le 22 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**CONSULTATION N°02/DCO/AER/DG/CIPM/2023, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la prestation citée en objet, le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder au **nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et des bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024.**

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000)** de francs CFA.

## 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçantes dans le domaine du nettoyage et de l'entretien des bâtiments.

## 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Bastos, Rue Rotary Club, à Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **trente-quatre mille (34 000)** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N°: 335 988** auprès de la BICEC sur l'étendue du territoire camerounais.

## 5. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **28/12/2023 à 13 heures** précises au Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Bastos, Rue Rotary Club, à Yaoundé dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante :

**Consultation N°02/DCO/AER/DG/CIPM/2023, relative au nettoyage**

**Et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024.**

## 6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **28/12/2023 à 14 heures** précises dans la salle de conférences de l'AER.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

**POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOUSSA OUSMANOU**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL À PROPOSITIONS NATIONAL OUVERT N° 009/APNO/MINADER/PADFII/CSPM/2023 DU 27/11/2023  
RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD  
ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PADFA II**

**FINANCEMENT**

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II)** est le fruit de la coopération entre l'État du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante<sup>1</sup> (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

## 2. Consistance des prestations

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions (les "propositions") en vue de la fourniture des services énumérés ci-après (les "services") : **Sélection d'un consultant firme pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de 13 magasins de stockage de riz dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord pour le compte du PADFA II.**

La prestation est constituée de deux lots :

- **Lot 1 : sept (07) magasins dans la Région de l'Extrême-Nord ;**
- **Lot 2 : six (06) magasins dans la Région du Nord ;**

N°	Coopératives	Département	Arrondissement/Localité
<b>Lot 1, Région de l'Extrême-Nord : 07 magasins</b>			
1	DJOKDJAFNA	Mayo-Danay	Yagoua/Doumka
2	KAIKARA	Mayo-Danay	Yagoua/Lheké
3	PRPAP	Mayo-Kani	Porhi/Touloum
4	BARACK OBAMA	Mayo-Danay	Yagoua/Foua-Kapbuo
5	PROSAK	Mayo-Danay	Kaikai/Kaikai
6	TAPAITOUAYA	Mayo-Danay	Vélé/Kaou
7	TAPAITOUAYA YAHLOCKA	Mayo-Danay	Vélé
<b>Lot 2, Région du Nord : 06 magasins</b>			
1	NALIZI	Mayo-Louti	Figuil/Bafouni-Figuil
2	PROCEFA	Faro	Poli/Samo-Dedebo
3	RISKOUMARORI	Bénoué	Tchéboa/Mapto
4	SOCOOP RIZ	Bénoué	Mayo-Hourna/Ouro-Ardo
5	BARKA LESDI	Bénoué	Lagdo/Ouro Doukoudjé
6	DOURI	Bénoué	Mayo-Hourna/Tcharatché Gadamayo

### 3. Participation et origine

Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent appel à propositions a été lancé aux entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

N°	SOUSSIONNAIRES	PAYS	ADRESSE
1	GPT IEC CONSULT/BRAINSTORE CONSULTING/ LE REGULIER	CAMEROUN	BP : 31507 Yaoundé Tel : 697 094 582
2	GPT SICAD/TYGA ENGINEERING	TCHAD	BP : 5881 Ndjamen Tel : 00235 65 94 95 60
3	GPT CONTEC SARL/SAED SARL	CAMEROUN	BP 12668 Douala Tel : 650 10 17 49
4	ISD SARL	CAMEROUN	BP : 30 Maroua Tel : 699 69 62 30

Les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées ou non.

## 4. Remises des offres

Les propositions en versions physiques et numériques sur clé USB (**intégrer la clé USB dans l'enveloppe "A" intitulé Pièces Administratives**), doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net).) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le **14 Décembre 2023 à 15 heure**. Elles devront porter la mention :

« *APPEL À PROPOSITIONS NATIONAL OUVERT N°009 /APNO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 27/11/2023  
RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU  
NORD POUR LE COMPTE DU PADFA II  
Lot N° \_\_\_\_\_  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

*N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.*

## 5. Delai de Livraison

La mission, qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations au cocontractant, couvrira une période **06 mois** pour chaque lot.

## 6. Critères d'évaluation

Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)**, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition **Septembre 2021** qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

L'appel à propositions est structuré comme suit :

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux marchés

Section VII. Contrat et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux marchés

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

## 7. Renseignements Complémentaires

Aucune séance d'information à l'intention des soumissionnaires ne sera organisée.

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**COMMUNIQUE N° 02/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1. FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Par décision N°02/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 , déclare le **Groupement ESSO SARL/ SYLELETRO SARL** attributaire du Marché susmentionné pour les montant et délai ci-après :

<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant des offres TTC en FCFA</b>	<b>Délais</b>
Groupement ESSO SARL/ SYLELETRO SARL B.P:33 858 Yaoundé, Tel : 675 23 69 23	Quatre-vingt-deux millions sept cent cinquante et un mille quatre cent quarante-cinq (82 751 445)	Trois (03) mois

Le Mandataire dudit groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard les sept (07) jours qui suivent, à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, pour établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGO'O BITOMO ADRIAN**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**COMMUNIQUE N°005/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 27/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°005/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II EN QUATRE (04) LOTS DÉLAI D'EXÉCUTION 6 MOIS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats de l'Appel d'Offre International Ouvert ci-dessus référencés se présentent comme suit:

N° Lot	Nom du soumissionnaire	Pourcentage de « oui » Note Technique	Prix Proposé de l'Offre, en FCFA	Prix évalué de l'Offre en FCFA	Observation	Rang
1	ETS BERRIN	93,75	83 345 801	83 345 801	Retenu	1 <sup>er</sup>
	WALLY CONSTRUCTION	100	84 039 032	84 039 032	Offre élevée	2 <sup>eme</sup>
	BUIPABUSCO	93,75	84 473 588	84 473 588		3 <sup>eme</sup>
	ETS BRAHIM KALIM	68,75	Éliminé			
	STE EL HADJ GAMBO SARL	78,13				
	PAA	75				
	ETS HYDRONC	78,13				
	EEI-BTP	75				
	HITA	75				



2	BUIPABUSCO	94,73	115 071 313	115 071 313	Retenu	1 <sup>er</sup>
	ETS BRAHIM KALIM	71,05	Éliminé			
	NEFERT SARL	76,32				
	STE EL HADJ GAMBO SARL	76,32				
	ETS GAMOAH	76,32				
3	APEX CONSTRUCTION	94,74	79 994 075	79 994 075	Retenu	1 <sup>er</sup>
	ETS BERRIN	94,74	87 450 587	87 450 587	Offre élevée	2 <sup>eme</sup>
	BUIPABUSCO	94,74	91 615 675	91 615 675		3 <sup>eme</sup>
	ETS BRAHIM KALIM	57,89	Éliminé			
	NEFERT SARL	76,32				
	STE EL HADJ GAMBO SARL	76,31				
	ETS SOGELBA	73,68				
ETS GAMOAH	76,32					
4	ETS WALLY CONSTRUCTION	100	83 823 567	83 823 567	Retenu	1 <sup>er</sup>
	BUIPABUSCO	94,73	84 593 588	84 593 588	Offre élevée	2 <sup>eme</sup>
	ETS BRAHIM KALIM	68,75	Éliminé			
	ETS HYDRONC	78,13				
	SOGICEP	75				
	HITA Entreprise	68,75				



# INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023 POUR LA COLLECTE DES DONNEES GEOGRAPHIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION DE DEUX ATLAS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DANS LA REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP 2024 ET 2025**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

L'Institut National de Cartographie (INC) lance un Appel d'Offres National ouvert pour la collecte des données géographiques en vue de la production de deux atlas de diagnostic territorial dans la région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

La collecte des données portera sur l'environnement, les localités, les infrastructures et les équipements socio collectifs, il s'agira notamment de procéder à :

- ü Collecte des données auprès des administrations centrales, régionales, départementales et communales de la région du Centre ;
- ü Collecte des données géoréférencées sur les localités, les infrastructures et les équipements socio collectifs dans la région du Centre ;
- ü Mise en place d'une base de données géoréférencées des données collectées ;
- ü Enquêtes sur les approfondissements thématiques dans les sites identifiés.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 99 500 000 (quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent mille) francs CFA TTC.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux, seuls ou en groupement, spécialisés dans le domaine de la géoinformation.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI, exercice budgétaire 2024 et 2025.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au service des marchés de l'Institut National de Cartographie BP : 157 Yaoundé

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'INC dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA**, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le 26 Décembre 2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023**

**POUR LA COLLECTE DES DONNEES GEOGRAPHIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION DE DEUX ATLAS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DANS LA REGION DU CENTRE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **seize (16) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant d'un million neuf cent quatre-vingt-dix mille (1 990 000) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 Décembre 2023 à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- non-respect du délai de 48 heure pour pièces manquantes ou non conformes ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution ;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans le Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

### 12.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la technique de collecte : **50 pts**
- Qualification et expérience du personnel clef : **10 pts**
- Caractéristiques matérielles et équipements de collecte : **10 pts**

### Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit  $SF = 100 \times Fm/F$ ,

- **SF** étant le score financier,

- **Fm** la proposition la moins distante,

- **F** le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

**T = 0,8** et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **N = 0,8T + 0,2F**

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

### 13. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.A

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur de la production et Direction de la Recherche de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237)650 89 19 49/650 89 21 50

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBOTTA ELIMBI Martin**

## PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE RECRUTEMENT N°001/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023 EXPERT CHARGÉ DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

N/A

### 2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement du Projet de Mobilité Urbaine de Douala (PMUD).

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement urbain et économique inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs de transport public existants ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en oeuvre des opérations de réinstallation involontaire des personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et renforcement des capacités ; (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions d'urgence.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des sauvegardes sociale et environnementale dudit Projet, une partie du montant de ce financement sera utilisée pour les paiements au titre du Contrat individuel relatif au « **recrutement d'un Expert chargé des Violence Basées sur le Genre (VBG) (Expert VBG)** ».

### 3. Consistance des prestations

1. La mission de l'Expert VBG consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, à suivre la mise en oeuvre ou mettre en oeuvre le cas échéant, les activités liées à la prévention et à la réponse aux violences basées sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuels (EAS), harcèlement sexuel (HS) dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet.

À ce titre, il sera chargé de :

- Contribuer à l'élaboration des Plans de travail budget annuels par l'intégration des activités /mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS ;
- Participer à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels et annuels de la CCP respectivement à la fin de chaque trimestre et de chaque année ;
- Elaborer le Plan d'Action pour mitiger les Violences Basées sur le Genre (VBG) : Exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (SEA/HS) considéré comme sa feuille de route ;
- assurer l'intégration et la mise en oeuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS tel que prévu dans les différents cadres et documents de sauvegardes;
- assurer l'actualisation de l'évaluation des risques VBG tout au long de la mise en oeuvre du projet et le développement ou l'adaptation du Plan d'action VBG ;
- mettre à jour la cartographie des services et acteurs de prise en charge des VBG disponibles ;
- assurer la mobilisation des ONG et associations spécialisées dans les VBG dans la zone du projet pour mettre en oeuvre les activités de prévention et de lutte contre les VBG/EAS/HS, à l'attention des communautés riveraines et du personnel des différents sites de travaux ;
- élaborer le système de référencement, le protocole de prise en charge des survivantes et autres instruments requis pour la gestion des incidents VBG/EAS/HS ;
- estimer et planifier annuellement les besoins en ressources pour la mise en oeuvre des mesures relatives au VBG/EAS/HS et en assurer leur intégration dans le plan de travail budget annuel ;
- contribuer à l'intégration des clauses spécifiques VBG dans les codes de conduite des entreprises et dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossiers de Demande de Cotation (DDC) ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, sous-traitants, etc.) le cas échéant ;
- assurer la sensibilisation des communautés riveraines sur les questions de VBG/EAS/HS et les potentiels risques liés au projet, ainsi que sur les mécanismes de prévention ou d'atténuation mis en place dans les zones d'exécution du projet ;
- assurer la formation du personnel du projet et des autres parties prenantes sur les VBG, la réponse appropriée aux cas VBG, et la mise en oeuvre du code de bonne conduite ;
- assurer la coordination du Mécanisme de Plaintes liées aux VBG/EAS/HS (MGP/VBG) ;
- évaluer l'adhésion des communautés riveraines et du personnel du chantier/Projet au MGP/VBG
- élaborer les rapports spécifiques, les rapports d'activités mensuelles (projet) et trimestrielles sur les questions des VBG du projet ;
- mettre en place un système d'archivage numérique et physique des informations liées aux VBG du projet ;
- exécuter toute autre tâche confiée par le Coordonnateur du Projet dans le cadre de sa mission, pour assurer une gestion efficace du Projet et la réalisation de ses objectifs.

Le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable, Le Candidat retenu devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

Le Maire de la Ville de Douala (Maître d'Ouvrage) invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus décrits. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant (Première page et page de signature de contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces services.

Pour assurer la non perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présentes termes de référence, ne sont pas éligibles.

### 4. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable, Le Candidat retenu devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

## 5. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, doivent être déposés, soit en version physique à l'adresse ci-dessus (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) original, TROIS (03) copies, **et en version numérique par courrier électronique aux adresses ci-dessus**, au plus tard le **29/12/2023 à 12h00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**« MANIFESTATION D'INTÉRÊT - RECRUTEMENT D'UN EXPERT CHARGÉ DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DE LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITÉ URBAINE DE DOUALA (PMUD) ».**

## 6. Composition du dossier

Les qualifications et l'expérience suivantes sont requises pour ce poste :

- être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins Bac+5 en sciences sociales (Anthropologie, Sociologie, Psychologie, Philosophie, Droit de l'Homme, Genre et Développement) ;
- avoir suivi une formation complémentaire dans le domaine de la gestion des mesures de sauvegardes sociales des projets ;
- justifier d'au moins 5 ans d'expériences dans la supervision et la mise en oeuvre d'activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- avoir au moins 02 ans d'expériences dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC ;
- avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes de VBG et des bonnes pratiques de la mise en oeuvre des actions de prévention et de lutte contre les VBG ;
- disposer d'une très bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
- avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;
- avoir une bonne connaissance pratique des méthodes et outils d'animation, en particulier des consultations avec les femmes et les filles ;
- avoir une bonne connaissance des différents cadre (accords, conventions, politiques nationales, etc.) en matière de VBG ;
- avoir des aptitudes à travailler en équipe, et une bonne capacité d'écoute et de communication ;
- avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction de rapports ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels standards (word, Traitement des textes (Office suite, Open office, Excel, Powerpoint, Internet) ;
- la connaissance de la zone du projet serait un atout ;
- une excellente maîtrise du français parlé et écrit est obligatoire. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, signé et daté faisant état de la/des formation(s) et de l'expérience ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- Des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestations de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

## 7. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures ouvrables entre 08h et 15h30, heures locales, de lundi à vendredi :

**Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au Sème étage BP 43 Douala / Tél/Fax : 233 42 69 50**

Ou les adresser par mail à : M.\_ Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- [mail: mbimilablond@yahoo.fr](mailto:mbimilablond@yahoo.fr) avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passation des Marchés du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- [mail: kafackcdi@yahoo.fr](mailto:kafackcdi@yahoo.fr)

## 8. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis conformément au nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition juillet 2016 révisé novembre 2017 et août 2018.

Le Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des Curriculum Vitae et des pièces justificatives.

*DOUALA le 22 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE RECRUTEMENT N° 004/CUD/CCP UD/ RPM /010-2023 DU 22/11/2023 D'UN (E) SPECIALISTE SANTE, SECURITE ET NORMES (SSSN) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE LA VILLE DE DOUALA (CCP/PMUD)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat pour le « **Recrutement d'un (e) Spécialiste Sante, Sécurité et Normes (SSSN)** » à la Cellule de Coordination du Projet De Mobilité Urbaine de Douala (CCP/PMUD).

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement urbain et économique inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs de transport public existants ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en oeuvre des opérations de réinstallation involontaire des personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et renforcement des capacités ; (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La mission du SSSN consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, à superviser la mise oeuvre du Système de Management Intégré Santé, Sécurité et Normes, et prévient les risques liés à la santé et à la sécurité des personnes physiques.

A ce titre il :

participe à l'élaboration et assure la mise en oeuvre de la politique Qualité Hygiène Sécurité Santé (QHSS) dans le cadre du projet et de toutes les questions relatives

aux aspects Hygiène, Santé et Sécurité et normes du Projet ;

(ii) assure le processus de validation des études et le suivi de la mise en oeuvre des mesures d'Hygiène Santé Sécurité lors de l'exécution des travaux y afférents ;

(iii) participe à l'élaboration du tableau de bord de chaque processus ;

(iv) participe à l'identification, l'évaluation des risques, et l'élaboration des plans d'actions ;

(v) donne un avis technique sur le plan de gestion du trafic lors de l'exécution des travaux ;

(vi) conseille le Coordonnateur du Projet sur les aspects Hygiène, Santé et Sécurité et

norme du Projet et veille sur leur prise en compte dans la conception, le suivi et la mise en oeuvre du Projet.

Aussi, le (la) Spécialiste santé, sécurité et normes est de fait sous un contrat de performance avec la CCP et devra s'assurer en temps opportun :

(i) contribution à l'élaboration et suivi de la mise en oeuvre : (a) des Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS) ; (b) du manuel CERC (Emergency Operations Manual) ,

etc.,

(ii) du renforcement des capacités des acteurs en matière de santé, sécurité et normes ,

(iii) de la production des Rapports de Suivi santé, sécurité et normes à fréquence

trimestrielle et annuelle. Il/elle remettra à la Cellule de Coordination du Projet un rapport d'activités au plus tard dix (10) jours après la fin de la période à laquelle il se

rapporte et un rapport final en fin de mandat ;

(iv) de la qualité des dossiers de gestion environnementale, notamment la santé, la

sécurité et les normes, y compris ceux non soumis à l'avis de non objection de la Banque ;

(v) de la gestion de la chaine d'information sur les situations d'accidents et d'incident

qui apparaîtraient lors des travaux et les retours d'expérience ;

(vi) de la tenue effective et adéquate des archives.

## 3. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable. Le Candidat retenu devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

#### 4. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Douala, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions).

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- être détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5 ans) en QHSE ou toutes autres disciplines équivalentes jugée pertinente ;

- justifier d'au moins 5 années d'expérience professionnelle générale dont au moins 3 années pertinentes dans la gestion des questions de HSS pour des projets d'infrastructures, notamment en milieu urbain et financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;

- avoir la maîtrise des normes ISO 45001 : 2018, OHSAS 18001 et une connaissance certaine des normes ISO 14001 : 2015 et ISO 9001: 2015 ;

- avoir une connaissance des documents QHSE des projets : PAQ (Plan d'Assurance Qualité), PPES (Plan de Protection de l'Environnement du site), PGES (Plan de Gestion Environnemental et Social), PGD (Plan de Gestion des Déchets) ;

- avoir de bonnes connaissances et expériences dans le domaine gestion de risques ;

- être apte à travailler sur le terrain ;

- être familiarisé(e) avec les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales et sociales, notamment l'OP/PB 4.01 (Evaluation Environnementale) ;

- être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;

- avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) sera un atout ;

- être capable de travailler en équipe et sous pression ;

- faire preuve de rigueur, de dynamisme et doit avoir un grand sens relationnel ;

- avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;

- avoir une bonne capacité de rédaction ;

- les candidatures féminines sont encouragées. 6 Le dossier devra être composé de la manière suivante :

• une Lettre de motivation ;

• un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations et de l'expérience professionnelle ;

• une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;

• des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) ;

#### 5. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, écrits en français ou en anglais doivent être déposés, soit en version physique à l'adresse ci-dessus (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) original, TROIS (03) copies, et en version numérique par courrier électronique aux adresses ci-dessus, au plus tard le **29/12/2023 à 12h00**, heure locale. Ils doivent être transmis avec la mention :

**« MANIFESTATION IMWERET/SERVICES-POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SANTE, SECURITE ET NORMES (SSSN) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD) ».**

## 6. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures ouvrables entre 08h et 15h30, heures locales, de lundi à vendredi :

**Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au 5ème étage BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50**

Ou les adresser par mail à : M. Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- [mail: mbimilablond@yahoo.fr](mailto:mbimilablond@yahoo.fr) avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passation des Marchés du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: [kafackcdiesahoo.fr](mailto:kafackcdiesahoo.fr)

## 7. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis conformément au nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition juillet 2016 révisé novembre 2017 et août 2018.

8 Le Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des Curriculum Vitae et des pièces justificatives.

*DOUALA le 22 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**COMMUNIQUÉ N°16108/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 24.11.2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Communique : Par Décision N°16107/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd du 24.11.2023

Le **Groupement ETS BUREAUTECH CORPORATION / CONFORT HOUSE SARL ; BP. : 1930, Yaoundé - Cameroun, Tél. (237) 670 69 49 30**, a été retenu comme adjudicataire du Marché passé après l'Appel d'Offres International Ouvert N°09465/AOIO/PU /CAA/CIPM/2023 du 17 Juillet 2023 relatif à la fourniture et la pose du matériel et équipements de la salle des archives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **trois cent cinquante-neuf millions quatre cent quarante-neuf mille trois cent treize (359 449 313) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de cent trente-huit (138) jours ;**

Le Représentant du **Groupement ETS BUREAUTECH CORPORATION / CONFORT HOUSE SARL** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour la finalisation de la procédure y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

## INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
0009/AONO/MINRESI/INC/CIPM /2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN  
ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ESPACE VERT DE L'INSTITUT NATIONAL DE  
CARTOGRAPHIE, POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie, lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Institut, exercices 2024, 2025 et 2026, un Appel d'Offres National Ouvert avec tranche conditionnelle, pour les prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments et de l'espace vert de l'Institut National de Cartographie. (INC)

## 2. Consistance des prestations

### 1. Etendue des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en l'entretien et le nettoyage de bâtiments et de l'espace vert de l'Institut National de Cartographie, conformément aux prescriptions des Termes De Référence (TDR).

#### v Entretien et Nettoyage des bâtiments

- ü Le balayage et lavage des sols en carreaux dans les bureaux, salles de réunions, couloirs et escaliers ;
- ü Le dépoussiérage du mobilier, du matériel informatique, des téléphones, des stores, faux plafonds, lampes de bureaux ;
- ü La désinfection des poignées des portes à l'alcool à bruler ;
- ü L'enlèvement des toiles d'araignées ;
- ü La vidange et la désinfection des poubelles et dépôt à la décharge publique ;
- ü Le nettoyage et désinfection des urinoirs, cuvettes de WC ;
- ü Le détartrage des cuvettes WC ;
- ü Le lavage et lustrage des sols et murs en carreaux ;
- ü L'astiquage de la robinetterie ;
- ü L'essuyage des vitres, glaces et des appliques d'éclairage ;
- ü Le Dépoussiérage des véhicules du patrimoine de l'INC ;
- ü Le Lavage des couverts utilisés dans le cadre des réunions.
- ü Le balayage, l'arrosage, le sarclage, le désherbage, le dessouchage la tonte de l'espace vert.

#### **BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE.**

- REZ DE CHAUSSE
- NIVEAU 1
- NIVEAU 2

#### **BATIMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE**

NIVEAU 1

NIVEAU 2

#### **BATIMENT DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE**

#### **BATIMENTS ANNEXES**

#### **AUX ALENTOURS DU BATIMENT PRINCIPAL**

#### v ENTRETIEN ESPACE VERT

- Bâtiment principal façade avant ;
- Bâtiment principal façade arrière et la comptabilité matières ;
- Bâtiment de la Direction de la Recherche ;
- Face garage (flancs gauche et droit des escaliers) ;
- Façade arrière garage ;
- Façade arrière de la comptabilité matière ;
- Façade du Centre de documentation et d'archivage ;
- Entre le bâtiment principal et celui de l'Administration Pénitentiaire
- A l'extérieur de la barrière principale.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de : soixante-seize millions cinq cent mille (76 500 000) de FCFA avec tranche conditionnelle de Vingt-cinq millions cinq cent mille avec tranche conditionnelle (25 500 000) FCFA.

## 4. Participation et origine

### 1. Etendue des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en l'entretien et le nettoyage de bâtiments et de l'espace vert de l'Institut National de Cartographie, conformément aux prescriptions des Termes De Référence (TDR).

### 2. Participation

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expertise avérée dans le domaine de l'entretien ménager, le nettoyage quotidien des bâtiments publics ainsi que l'entretien des espaces verts.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de fonctionnement de l'INC, exercices budgétaires 2024, 2025 et 2026.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des marchés de l'Institut National de Cartographie. Son acquisition se fait sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spéciale de l'ARMP.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des marchés de l'Institut National de Cartographie. Son acquisition se fait sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spéciale de l'ARMP.

## 8. Remises des offres

- Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés de l'Institut National de Cartographie, au plus tard le **26 Décembre 2023 à 12 heures** et devra porter la mention ci-après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009 /AONO//MINRESI/CIPM/INC/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIFS AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ESPACE VERT DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE, POUR LES EXERCES 2024, 2025 ET 2026**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**N.B** : une copie de l'offre administrative, technique et financière doit être scellé dans une enveloppe marquée « OFFRE TEMOIN » et remise au même moment.

### 1. Visite des locaux

Une visite des sites est exigée aux soumissionnaires dans le cadre de cette prestation.

## 9. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage est **de trente-six (36) mois répartis comme suit** :

Tranche ferme : douze (12) mois ;

Tranche conditionnelle : vingt-quatre (24) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint et établie par un établissement de 1er ordre agréé et habilité par le Ministère en charge des Finances d'un montant de cinq cent dix mille (510 000) FCFA.

La durée de validité de ces cautions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

**. L'absence de la caution de soumission entraîne à l'ouverture des plis, le rejet de l'offre.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une seule (01) phase conformément à l'article 93 (1) du décret n° 2018/366 portant Code des Marchés Publics, dans la salle de réunions de l'Institut National de Cartographie le, **26 Décembre 2023 à 13 heures**, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 12. Critères d'évaluation

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Non satisfaction d'au moins six (06) des sept (07) critères essentiels.
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;

### 1. Critères Essentiels

● N°	● CRITERES	● EVALUATION	
		● OUI	● NON
● 1	● Présentation de l'offre	●	●
● 2	● Capacité de financement au moins 20 000 000 FCFA	●	●
● 3	● Références générales de l'Entreprise	●	●
● 4	● Moyens logistiques	●	●
● 5	● Personnel clef	●	●
● 6	● Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	●	●
● 7	● Connaissance du site des prestations et des TDR	●	●
●	● TOTAL :	●	●

**NB :** Les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### 13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est pour l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la **moins-disante**.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt de ces dernières.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'Institut National de Cartographie.

#### 1. Numéros anti-corruption

Les soumissionnaires au présent avis peuvent en cas de besoin saisir la CONAC par l'un des numéros suivants : 1517/658262682/651649194

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MBOTTA ELIMBI Martin**

# CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

**AVIS DE CONSULTATION AU PROFIT DE LA DEMANDE DE COTATION  
N°001/DC/CNE/CIPM-MINRESI/2024 DU 27 NOVEMBRE 2023 .RELATIF A L'ACQUISITION D'UN SERVICE  
DE GARDIENNAGE POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612061.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Chef du Centre National d'Education (CNE) lance un avis de consultation relatif à l'acquisition d'un service de gardiennage des locaux et du personnel du CNE.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les Spécifications techniques annexées au dossier de consultation

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **douze millions** (12 000 000) francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la sécurisation des bâtiments publics et autres, et légalement reconnues par les autorités compétentes

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du CNE exercice 2024, sur la ligne d'imputation **612061**.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard **le 26 décembre 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :  
« **CONSULATATION AU PROFIT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNE/CIPM-MINRESI/2022 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE)** » A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent quatre vingt mille (180 000) francs CFA** établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitées par le Ministère en charge des Finances dans le cadre des Marchés publics 2024.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois **le 26 décembre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans **la salle de réunions** du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires dont les offres sont régulièrement enregistrées ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

Critères éliminatoires;

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception de la caution de soumission ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou des pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de la caution de soumission conforme au modèle joint en annexe dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Proposition technique non conforme aux descriptifs de la prestation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'au moins deux de références pour les prestations similaires (1ère et dernière page du Marché ou de la Lettre-Commande enregistré + PV de réception) réalisées dans les cinq dernières années ;
- Absence d'agrément à l'exercice des activités privées de gardiennage au Cameroun ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figuré sur la liste officielle des entreprises défaillantes établis annuellement par le Ministère des Marchés Public.

## 14. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 ou auprès du Chef de service administratif et financier du Centre National d'Education(CNE), bureau n°26 téléphone 675 736545 /69909 4615.

Numéro vert du MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

*YAOUNDE le 27 Novembre 2023*

*Le CHEF DE CENTRE*

***MFORTEH STEPHEN AMBE***

## COMMUNE DE YOKO

**AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/RC/DMK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Yoko, lance pour le compte de la Commune de Yoko , un Avis de Consultation, pour l'équipement de l'Hôtel de Ville de Yoko, Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim.

### 2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après : fauteuil de bureau, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail dans les bureaux et à la salle de conférence, les classeurs, les bureaux, les imprimantes et des ordinateurs complets.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **50 000 000 (cinquante millions) francs CFA TTC.**

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement et de l'ébénisterie et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de cinq (05) ans minimum.

### 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de Yoko.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de YOKO, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de YOKO.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de la Commune de YOKO, au plus tard le **23 Décembre 2023 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 003 /AC/RC/DMK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 28 Novembre 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM.**

**"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **deux (02) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire **d'un million (1 000 000) de francs CFA** (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure en annexe.

**A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.**

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. De même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 28 Novembre 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué chargé des Marchés Publics . ( Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).*
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière.
6. Non satisfaction d'au moins 80,33% des critères essentiels ;
7. Offre financière incomplète ;
8. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
9. Absence d'un sous détail de prix.

### B. Critères essentiels :

1. Présentation Générale de l'offre ;
2. Délai de livraison.

Toute offre ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 83,33%** de « oui » verra son offre financière examinée.

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

### Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Présentation générale de l'Offre ; (07 points)
- ii) Spécifications techniques ; (03 points)
- iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 points).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 83,33% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.**

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante.**

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Mairie de Yoko – Secrétariat Général).

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517**

YAOUNDE le 28 Novembre 2023

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2024 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612111.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Chef du Centre National d'Education lance un avis de consultation pour la demande de cotation relative à l'acquisition d'un service d'entretien des locaux du CNE.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans le descriptif contenu dans le dossier de consultation. En effet, il s'agira plus précisément de :

- Détartrer, nettoyer et désinfecter les salles d'eau et le sanitaire ;
- Nettoyer les bureaux (laver le sol, nettoyer les meubles, les vitres, enlever les toiles d'araignées, aspirer les moquettes, nettoyer les rideaux + voilage) ;
- Nettoyer les couloirs et escaliers (laver le sol, enlever les toiles d'araignées, aspirer les moquettes) ;
- Nettoyer les différents parkings ;
- Nettoyer la bibliothèque et la salle des banquets ;
- Nettoyer la salle de conférences du bâtiment du CNE (nettoyer les meubles, les vitres, enlever les toiles d'araignées, nettoyer le sol, nettoyer les rideaux et voilage) ;
- Nettoyer les baies vitrées du bâtiment ;
- Nettoyer les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **quinze million neuf cent-cinquante mille (15 950 000) francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises, exerçant dans le domaine de l'entretien des locaux publics.

## 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du CNE, exercice 2024, sur la ligne d'imputation 612111.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard **le 26 décembre 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2024 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent quatre vingt mille (180 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 26 décembre 2023 à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception de la caution de soumission ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou des pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de la caution de soumission conforme au modèle joint en annexe dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Proposition technique non conforme aux descriptifs de la prestation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'au moins trois références pour les prestations similaires (1ère et dernière page de la Lettre-Commande ou du Marché enregistré + PV de réception) réalisées au cours des trois dernières années ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figuré sur la liste officielle des entreprises défailtantes établis annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

## 14. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif de la prestation et qui présente l'offre de prix la moins-disante sera retenu.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service administratif et financier du CNE, BP 6331, téléphone 222 23 40 12/699 33 46 91.

Numéro vert du MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le CHEF DE CENTRE

**MFORTEH STEPHEN AMBE**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DCO/AER/DG/CIPM/2023 DU 27/11/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la fourniture citée en objet, le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder à la fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de vingt (20 000 000) millions de francs CFA**.

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant dans la fourniture de la connexion internet.

### 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de l'AER contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **trente-quatre mille (34 000) francs CFA** au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** auprès de la BICEC sur l'étendue du territoire camerounais.

### 5. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **28/12/2023 à 11 heures** précises au Service des Marchés de l'AER, et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DCO/AER/DG/DAF/2023 DU 27/11/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.**

### 6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **28/12/2023 à 12 heures précises** à la salle de conférences de l'AER.

### 7. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et daté.

**Pour tout acte de corruption constaté, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert suivant : 15 17**

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

## INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007 /AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023 POUR EXTRACTION DES OBJETS CARTOGRAPHIQUES À PARTIR DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET CONSTRUCTION DES BASES DE DONNÉES TOPOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE 1/10 000 (PHASE 8) : RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DU NORD SUR 12 000 KM<sup>2</sup> FINANCEMENT : BIP 2024**

### FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

L'Institut National de Cartographie (INC) lance un Appel d'Offres National pour la réalisation d'une restitution photogrammétrique numérique sur les Régions de l'Adamaoua et du Nord (superficie d'environ 12 000 km<sup>2</sup>) à partir des images photogrammétriques numériques aériennes géo référencées fournies.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

La restitution numérique complète à l'échelle 1/10 000 des couches d'information prépondérantes contenues dans tout plan topographique, notamment les composantes altimétriques et planimétriques, à partir d'un atelier de photogrammétrie numérique sur 12 000km<sup>2</sup> ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 60 000 000 (Soixante millions) francs CFA TTC.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux, ou aux prestataires internationaux **seuls ou en groupement** avec des cabinets nationaux, exerçant dans le domaine de la prise de vue aérienne, des travaux de photogrammétrie numérique et spécialisés dans la mise en œuvre des logiciels de collecte et traitement des données cartographiques.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **BIP 2024.**

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Secrétariat du Directeur Administratif et Financier BP : 157 Yaoundé

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des marchés de l'Institut National de Cartographie dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000 francs CFA)**, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le 26 Décembre 2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023/DU 27 NOVEMBRE 2023 AÉRIENNES**

**ET CONSTRUCTION DES BASES DE DONNÉES TOPOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE 1/10 000 (PHASE 8) : RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DU NORD SUR 12 000 KM<sup>2</sup>**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de huit **(08) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA.**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 Décembre 2023 à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans le Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Non-respect du délai de 48 heures pour pièces manquantes ou non conformes.

### 12.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la restitution photogrammétrique : **30 pts**
- Qualification et expérience du personnel clef : **25 pts**
- Caractéristiques matérielles et logiciels des stations de restitution : **15 pts**

### Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit  $SF = 100 \times Fm/F$ ,

- **SF** étant le score financier,

- **Fm** la proposition la moins distante,

- **F** le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

**T = 0,8** et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **N = 0,8T + 0,2F**

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

### 13. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur des Travaux Cartographiques de l'INC sis face BEAC Elig –Essonon, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 242 22 29 21

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBOTTA ELIMBI Martin**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°44/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE ECOLOGIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A EXERCICE 2023, ET SUIVANTS – LIGNE 23800407.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. (ADC SA), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'Offres National Ouvert pour **la mise en place d'un système d'éclairage écologique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- **L'installation de chantier ;**
- **La dépose des luminaires existants ;**
- **Le renouvellement de l'éclairage des aires de trafic et de l'éclairage extérieur par un Eclairage LED.**
- **Le renouvellement de l'éclairage de l'aérogare passagers par un Eclairage LED.**
- **Les essais, tests et mise en service des équipements installés.**

**Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).**

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel toutes taxes comprises des prestations à l'issue des études préalables est d'environ cent millions (**100 000 000**) de **F CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun spécialisées en fourniture et installation d'équipement d'éclairage dans les ERP et/ ou éclairage public.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun, Exercice 2023, et suivants ligne 23800407.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. (237) 22 23 22 45 / 22 23 36 02 postes 335/359 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 22 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences **BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.**

### VISITE DU SITE

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **06/12/2023** à partir de **11h00 heures**. Lieu de rencontre : **Secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **20/12/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**N°44/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023**

**POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE ECOLOGIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **deux (02) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Deux millions (2 000 000) de F CFA** etvalable pendant **trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (pièce N° 12 du DAO) ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **20/12/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

### 15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (**confère RPAO, Enveloppe A page 35**)
- b) Dossier financier incomplet (**confère RPAO, Enveloppe C page 37**);
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement mise à jour par le MINMAP (*à joindre dans le dossier technique*);
- d) Non-conformité du matériel proposé par rapport aux caractéristiques techniques majeures du descriptif des fournitures à savoir : (*la technologie, le flux lumineux, l'efficacité lumineuse, la température de couleur, la puissance, l'Indice de Protection (IP), la tension d'alimentation et la durée de vie.*)

e) Un nombre de **oui** inférieur à **vingt (20)** sur **vingt-sept (27)** pour l'ensemble des critères essentiels

f) Absence d'un prix unitaire quantifié ;

g) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la Société Aéroports Du Cameroun (ADC SA), avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure non concluante.

### 15.2 Critères essentiels

Conformité des équipements à livrer ; **Oui/Non**

Références en prestations similaires **Oui/Non**

Moyens matériels ; **Oui/Non**

Qualité du personnel ; **Oui/Non**

Note méthodologique ; **Oui/Non**

Capacité financière ; **Oui/Non**

Preuves d'acceptation des conditions du marché ; **Oui/Non**

Visite du site ; **Oui/Non**

Présentation de l'offre. **Oui/Non**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **Soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 22 23 36 02, poste 413/414.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

-MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

-CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

Numéro vert CONAC : **1517**

YAOUNDE le 22 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/202 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A,EXERCICE 2023 ET SUIVANT, LIGNE 62433 000.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour **le remplacement du chargeur de batteries 110VDC, 25A de l'Aéroport International de Douala.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent au remplacement du chargeur de batteries 110VDC, 25A de l'Aéroport International de Douala. Les prestations consistent principalement en :

- a) L'installation de chantier ;
- b) La dépose du chargeur de batteries existant ;
- c) La fourniture et la pose d'un chargeur de batteries neuf y compris batteries ;
- d) Essais, tests et mise en service des appareils installés.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de *l'opération* à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et spécialisées en prestations similaires.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023 et suivant, ligne 62433000.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) FCFA**, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

### Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée du site concerné à l'attention des soumissionnaires le **07/12/2023** à partir de 11 heures ; lieu de rencontre : **Secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **19/12/2023 à 12 heures**, et portera la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023**

## **POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**. Le Cautionnement provisoire est valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **19/12/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

### **Critères éliminatoires**

Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme au-delà du délai de 48 h (confère RPAO, enveloppe administrative, page 27) ;

Offre financière incomplète (confère RPAO, enveloppe financière, page 28) ;

Absence de l'agrément du fabricant ou de l'autorisation du fournisseur agréé.

Un nombre de **oui** inférieur à dix – neuf sur vingt-cinq (25) pour l'ensemble des critères essentiels.

Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché de son fait au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;

Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

Refus du soumissionnaire d'accepter le cas échéant les corrections arithmétiques de son offre financière ;

Non-conformité des spécifications techniques des équipements proposés avec le Descriptif des fournitures, notamment :

ü *Tension d'alimentation* : 230VCA/50Hz ;

ü *Tension de sortie* : 110VDC ;

ü *Courant de sortie* : 25A ;

ü *Autonomie* : 180 Minutes au moins ;

ü *Durée de vie des batteries* : 10 ans.

### **15.1 Critères essentiels :**

Références en prestations similaires ; oui/non

Présentation de l'offre ; oui/non

Moyens matériels ; oui /non

Qualité du personnel ; oui/non

Note méthodologique ; oui/non

Capacité financière ; oui/non

Preuves d'acceptation des conditions du marché ; oui/non

Visite du site ; oui/non

**Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 414/413.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

-MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

-CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

-Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE RECRUTEMENT N°003/CUD/CCPMUD/RPM/10-2023 DU 22/11/2023 D'UN SUPERVISEUR ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat pour le « **Recrutement d'un Superviseur Environnemental et Social** » à la Cellule de Coordination du Projet De Mobilité Urbaine de Douala

(CCP/PMUD).

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement urbain et économique inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs de transport public existants ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en oeuvre des opérations de réinstallation involontaire des personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et renforcement des capacités ; (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La mission du Superviseur Environnement et Social consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, à traiter tous les aspects sociaux et environnementaux du Projet, de valider les études et assurer le suivi de la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux lors de la préparation et l'exécution des contrats des travaux.

A ce titre, il/elle

- (i) veille à ce que les clauses environnementales et sociales soient intégrées dans les contrats des prestataires ;
  - (ii) est chargé du suivi de la mise en oeuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale. Il en est de même de l'ensemble des mesures et recommandations émises par les autres documents E&S élaborés dans le cadre du projet ;
  - (iii) conseille le Coordonnateur de la CCP sur les aspects sociaux et environnementaux du Projet et veille sur leur prise en compte dans la conception, le suivi et la mise en oeuvre du Projet ;
  - (iv) supervise les activités du Spécialiste de Sauvegarde Environnementale (SSE), le Spécialiste de Sauvegarde Sociale (SSS), le Spécialiste VBG (SVBG), et le Spécialiste Sécurité et Norme (SSSN) ;
  - (v) s'assure que toutes les interventions sont techniquement bonnes et appropriées pour mitiger les Violences Basées sur le Genre (VBG) au sein des communautés cibles, et satisfaire les besoins des survivants VBG ;
  - (vi) s'assure du respect de la législation nationale et des politiques de sauvegardes environnementales et sociales du bailleur de fonds, ainsi que de toutes obligations applicables au Projet en la matière et ce, en relation avec les parties prenantes concernées ;
  - (vii) fournit les informations nécessaires aux ONG et à la presse, concernant les aspects environnementaux et sociaux du Projet, les résultats atteints en collaboration avec les responsables Environnement et Social des maîtrises d'oeuvre des chantiers et les Ingénieurs sociaux. ; ceci en accord avec le spécialiste en charge de la communication du PMUD ;
  - (viii) Contribue à l'élaboration des Plans de travail budget annuels par l'intégration des activités Environnementales et Sociales et Participe à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels de la CCP.
  - (ix) en collaboration avec le SSE, le SSS, le SVBG, le SSSN, il est en charge du suivi de la préparation et de la mise en oeuvre des TDR et des documents E&S non encore élaborés par le Projet (PAR relatif aux voies de rabattement, NIE des sous projets identifiés par les études techniques et/ ou urbaines, etc.). Il en sera de même des différents documents d'exécution à produire par les entreprises cocontractantes.
- En résumé, le (la) Superviseur Environnemental et Social recruté est de fait sous un contrat de performance avec la CCP et devra s'assurer en temps opportun :
- (i) du suivi de la mise en oeuvre des documents de sauvegarde environnementale et sociale ;
  - (ii) du renforcement des capacités des parties prenantes ;
  - (iii) de la production des Rapports de Suivi Environnemental et Social à fréquence mensuelle, trimestrielle, semestrielle (à la destination du MINEPDED) et annuelle. Il/elle remettra à la Cellule de Coordination du Projet un rapport d'activités au plus tard dix (10) jours après la fin de la période à laquelle il se rapporte et un rapport final en fin de mandat.
  - (iv) de la qualité des dossiers de gestion environnementale et sociale, y compris ceux non soumis à l'avis de non objection de la Banque et de la tenue effective et adéquate des archives en matière de gestion environnementale et sociale.

## 3. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable. Le Candidat retenu devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

#### 4. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Douala, invite les consultants Individuels, admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions).

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des autres projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présentes termes de référence, ne sont pas éligibles.

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- être détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5 ans) en sciences environnementales, en sociologie, anthropologie ou toutes autres disciplines équivalentes jugées pertinentes telles que géographie, agronomie, foresterie, animation sociale ou communautaire, ingénierie sociale, etc. ;
- justifier d'au moins 10 (dix) années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions sociales et environnementales pour des projets d'infrastructures, financés par les partenaires techniques et financiers et de préférence la Banque mondiale ;
- justifier de la conduite d'au moins trois missions de chacun des documents de sauvegardes di après : (i) EIES, (ii) cadre de gestion environnementale et sociale ; (iii) cadre de la politique de réinstallation ; (iv) audit environnemental et social, (v) Plan d'Action de Réinstallation ;
- avoir au moins une expérience dans la conduite E&S d'un projet d'infrastructures urbaines de la même envergure que le PMUD ;
- être apte à travailler sur le terrain ;
- être familiarisé(e) avec les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales et sociales, notamment l'OP/PB 4.01 (Evaluation Environnementale) et l'OP 4.12 (Réinstallation involontaire) ;
- être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes sociales et en matière de genre ;
- avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
- être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
- avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des violences basées sur le genre ;

Les candidatures féminines sont encouragées ;

Le dossier devra être composé de la manière suivante :

- une Lettre de motivation ;
- un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations et de l'expérience professionnelle ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) ;

#### 5. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, écrits en français ou en anglais, doivent être déposés, soit en version physique à l'adresse ci-dessus (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) original, TROIS (03) copies, et en version numérique par courrier électronique aux adresses ci-dessus, au plus tard le **29/12/2023 à 12h00**, heure locale. Ils doivent être transmis avec la mention :

**« MANIFESTATION D'INTERET/SERVICES-POUR LE RECRUTEMENT D'UN SUPERVISEUR ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD) ».**

## 6. Renseignements Complémentaires

9 Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures ouvrables entre 08h et 15h30, heures locales, de lundi à vendredi :

**Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au 5ème étage BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50**

Ou les adresser par mail à : M. Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, [e-mail: mbimilablonde@sahoo.fr](mailto:mbimilablonde@sahoo.fr) avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passation des Marchés du Projet de Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: [kafackcdiesahoaf](mailto:kafackcdiesahoaf)

## 7. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis conformément au nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition juillet 2016 révisé novembre 2017 et août 2018.

Le Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des Curriculum Vitae et des pièces justificatives pour un poids de 70%. A l'issue de cette phase préliminaire, les trois meilleurs candidats passeront chacun un interview comptant pour un poids de 30% de la note finale de la sélection.

*DOUALA le 22 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°018/AONO/AER/CIPMM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LA  
SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT :  
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour le compte de l'exercice 2024.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux de l'AER pour le compte de l'exercice 2024 telles que décrites dans les termes de référence contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations seront réparties ainsi qu'il suit :

Immeuble siège de l'AER sis au Quartier Bastos (Rue Rotary) à Yaoundé ;  
Résidence du Président du Conseil d'Administration sise à Emana ;  
Résidence du Directeur Général sise à Ngousso, derrière Pharmacie Bleue à Yaoundé ;  
Résidence du Directeur Général Adjoint sis à Mimboman à Yaoundé ;  
Locaux AER sis au quartier Bastos (Dragage, 2<sup>e</sup> entrée SNH) à Yaoundé (PERACE) ;  
Locaux AER Magasin (Huawei) sis au quartier Nkoabang à Yaoundé ;  
Locaux AER Magasin (Huawei) à Ngaoundéré ;  
Antenne AER du Nord-Ouest à Bamenda (Up Station) ;  
Antenne AER du Littoral et du Sud – Ouest (Limbe) ;  
Antenne AER du Nord à Garoua (Marouaré) ;  
Antenne AER du Centre, Sud et Est à (Akonolinga).  
Local du Data Center à Yaoundé (Ngousso).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante-cinq millions (55 000 000)** de francs CFA.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux sociétés de droit camerounais, spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, agréé par l'autorité compétente.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Bastos, Rue Rotatry à Yaoundé, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Bastos (rue Rotary club) à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante-huit mille ( 68 000) francs CFA** dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP **N°335988** ouvert auprès de la BICEC. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Bastos (rue Rotary club) à Yaoundé, au plus tard le **26/12/2023 à 13 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°018/AONO/AER/CIPM/2023 du 27/11/2023, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour l'exercice 2024.**

**“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.**

## 10. Délai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, soit douze (12) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million cent mille (1 100 000) francs CFA**, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle du lancement du présent Appel d'Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle de lancement de la consultation.

**Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **26/12/2023** dans la salle de conférences de l'AER à **14 heures précises**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet, 48 heures après l'ouverture des plis hormis la caution de soumission ;
- Pièces substituées, falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément délivré par l'autorité compétente ;
- Note technique inférieure à **75% ou 18/24 de oui**.

**15.2 Critères essentiels**

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;
- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc.) ;
- Moyens logistiques et méthodes ;
- Représentativité et organisation du travail.

**16. Méthode de sélection**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du moins-disant, conformément aux procédures décrites dans le présent Appel d'Offres et le Code des Marchés Publics.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financières requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Bastos (rue Rotary club) à Yaoundé, BP 30704, Tél : 222 21 23 84/85.

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOUSSA OUSMANOU**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN  
ASSURANCES MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS, MATÉRIELS  
DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGE POUR L'EXERCICE 2024.  
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie, des véhicules en risque automobile et du bâtiment, matériel des bureaux et autres matériaux en globale dommage.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts :

**Lot 1** : Couverture du personnel AER en assurance maladie ;

**Lot 2** : Couverture des véhicules AER en risque automobile ;

**Lot 3** : Couverture du bâtiment, matériel de bureaux et autres matériaux en globale dommage.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

### 3. Cout Prévisionnel

francs CFA dont **quarante millions (40 000 000)** pour l'assurance maladie, **lot 1, quinze millions (15 000 000)** pour la couverture en risque automobile, **lot 2 et dix Millions (10 000 000)** pour la couverture en globale dommage, **lot 3.**

### 4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts :

**Lot 1** : Couverture du personnel AER en assurance maladie ;

**Lot 2** : Couverture des véhicules AER en risque automobile ;

**Lot 3** : Couverture du bâtiment, matériel de bureaux et autres matériaux en globale dommage.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées au Cameroun, agréées par le MINFI et admises à assurer la prestation d'assurance maladie et ou automobile et ou globale dommage, conformément aux exigences du code CIMA.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis au Journal Des Marchés Publics de l'ARMP et par voie d'affichage au siège de l'AER.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de l'AER sis au **Quartier Bastos rue Rotary**, à Yaoundé dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-huit mille(68 000) francs CFA** auprès de la **BICEC Compte N° 97568660001-28**, au profit du **Compte Spécial CAS - ARMP**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au **Quartier Bastos rue Rotary**, à Yaoundé, au plus tard le **27/12/2023, à 11 heures précises**, et devra porter la mention suivante :  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°017/AONO/AER/CIPM/2023 du 27/11/2023, pour la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie, des véhicules en risque automobile et bâtiments, matériels de bureaux, autres matériaux en globale dommage**

## Pour l'exercice 2024.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

## 10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **huit cent mille francs (800 000) FCFA pour le lot 1, trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent Mille (200 000) pour le lot 3**, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront impérativement être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique pour les trois (03) lots, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.

**La date limite de validité des pièces administratives doit être valide au moment du lancement de la consultation.**

**Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés.**

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps pour l'assurance maladie et en un temps pour l'assurance en risque automobile et globale dommage.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques (pour le lot 1) et des pièces administratives, des offres techniques et offres financières (pour les lots 2 et 3) aura lieu le **26/12/2023**, dans la salle de conférences de l'AER à partir de **12 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise (80/100), seront ouvertes pour le lot 1.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre la note globale de 100 points pour les assurances maladie et 100% de oui pour l'assurance automobile et global dommage. Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit :

## 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet, 48 heures après ouverture des plis hormis la caution ;
- Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Absence d'agrément MINFI et adhésion CIMA,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80% points pour le lot 1 et 80% de oui pour les lots 2 et 3 ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique (pour le lot 1) ;
- Non – respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile) ;
- Offre financière inférieur à 90% du budget prévisionnel.

## 12.2. Critères essentiels

### 1. a. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – ASSURANCE MALADIE

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Références du soumissionnaire	18
03	Modalité de mise en jeu des garanties	23
04	Représentativité	10
05	Capacité financière	46
<b>Total</b>		<b>100</b>

### 1. b. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – ASSURANCE AUTOMOBILE

N°	Critères
1	Présentation générale de l'offre
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)
3	Description détaillée des garanties offertes
4	Modalités de mise en jeu de la garantie
5	Couverture des engagements réglementés
6	Couverture de la marge de solvabilité
7	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années
8	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

### 1. c. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – GLOBALE DOMMAGE

N°	Critères
1	Présentation générale de l'offre
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)



N°	Critères
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années
4	Description détaillée des garanties offertes
5	Modalités de mise en jeu de la garantie
6	Couverture des engagements réglementés
7	Couverture de la marge de solvabilité
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise feront l'objet d'ouvertures pour le lot 1 et d'analyses pour les lots 2 et 3.

### **13. Méthode de sélection de l'Assureur**

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant pour l'assurance maladie (lot 1) et moins disant pour les assurances globale dommages et automobile (respectivement lot 2 et 3).

### **14. Nombre maximum de lots : 02**

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire que de deux lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour le lot 1 et le moins disant pour les lots 2 et 3, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les deux lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires liés à cet Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence d'Electrification Rurale BP 30704 Yaoundé, à la Sous -Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sis au quartier Bastos Rue Rotary Club à Yaoundé, Tél : 222 21 23 84/85.

**POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 27 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/11/2023 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT DE NGAOUNDÉRE. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2023, ET SUIVANTS, LIGNE 62412000.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, **relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport de Ngaoundéré.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc.

**Le prestataire retenu à l'issue de la présente consultation fournira la main-d'œuvre, les consommables, matériels et équipements nécessaires à l'exécution des prestations pour rendre les locaux permanemment propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales il devra disposer du matériel adéquat (mono brosses, chariots de lavage échafaudage, aspirateurs pour moquettes).**

Les détails sont contenus dans les Termes de Références (TDR).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) Francs CFA TTC par an.**

### 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lots

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces et Etablissements Recevant du Public (ERP).

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023, et suivants, ligne 62412000

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

### 1. Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **08/12/2023** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport Ngaoundéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **21/12/2023 à 12 heures**.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/11/2023**

**RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT NGAOUNDÉRE**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent quarante mille (640 000) F CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la **pièce 12**.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/12/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge

## 14. Critères d'évaluation

### 15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet confère RPAO, enveloppe administrative ;
- b) Dossier financier incomplet confère RPAO, enveloppe financière ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établi par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Une note technique inférieure à **quinze (15)** oui sur vingt (20) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution ou réalisé au sein de la société ADC S.A avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;

### 15.2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations d'entretien ménager ou similaire dans les ERP : **oui/non**
- 2) Moyens matériels : **oui/non**
- 3) Qualité du personnel : **oui/non**
- 4) Note méthodologique : **oui/non**
- 5) Capacité financière : **oui/non**
- 6) Attestation de visite de site **oui/non**
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché **oui/non**
- 8) Présentation de l'offre : **oui/non**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 24 Novembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR  
LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE YOKO-COMMUNE DE  
YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante,** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la suite des travaux de construction du Centre Culturel (salle de spectacle, bibliothèque, restaurant, bureaux, local technique de la radio communale, toilettes) de Yoko- Commune de Yoko - Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, ces entreprises sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 4. Financement

Le projet de construction du Centre Culturel de Yoko est financé par les ressources FEICOM/COMMUNE DE YOKO à hauteur de **73 484 521 (soixante-treize millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt) Francs CFA.TTC.**

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de la commune de Yoko.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de la commune de Yoko.**

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunions de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 23 Décembre 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /AONO/ A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

## 8. Delai de Livraison

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **1 469 690 (un million quatre cent soixante neuf mille six cent quatre vingt dix) francs CFA**.

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Yoko procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 Décembre 2023 à partir de 15 heures** dans la Salle de réunions de l'hôtel de ville de Yoko.

## 12. Critères d'évaluation

- L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :
- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
- **12.1- Critères éliminatoires**
- **a) Portant sur les pièces administratives**
- Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).
- Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- **b) Portant sur l'Offre technique**
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.
- Non satisfaction, au moins, à **70 %** des critères essentiels.
- **c) Portant sur l'Offre financière**

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Absence d'un sous-détail de prix.
- **12.2 - Critères essentiels**
- L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

● N°	● Composantes de l'offre technique	● Nombre de critères à appliquer
● 1	● La connaissance du site	● 03
● 2	● Le personnel d'encadrement de l'entreprise	● 06
● 3	● Les références techniques et capacité financière	● 07
● 4	● Les moyens techniques et matériels	● 04
● 5	● La méthodologie d'exécution	● 07
●	● <b>Nombre de critères</b>	● <b>27</b>

### 13. Attribution

**Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante**, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune de Yoko – Secrétariat Général.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAOUNDE le 28 Novembre 2023

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 025 DU 21/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/006/CIPM/MAETUR DU 04/09/2023, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DANS LA ZONE DE RESTRUCTURATION DE NYLON À DOUALA : LOT01 : LOTISSEMENT DE SOBOUM ET OYACK 2 (OPÉRATION 785 ET 790) ; LOT 02 : LOTISSEMENT DE TERGAL (OPÉRATION 783).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises publiques ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 016/2023 du 26/10/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – L'Appel d'Offres National Ouvert N° 2023/006 / CIPM / MAETUR du 04/09/2023 pour la réalisation des travaux de bornage des parcelles dans la zone de restructuration de Nylon à Douala : Lot01 : lotissement de Soboum et Oyack 2 (Opération 785 et 790) ; Lot 02 : lotissement de Tergal (Opération 783), est **déclaré infructueux**.

**ARTICLE 2** – Les Entreprises ayant soumissionné pour ledit Appel d'Offres sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

**ARTICLE 3** - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**